

RPN DU 27 AOÛT 2026 | LA CFE-CGC PRÉSENTE POUR VOUS REPRÉSENTER

UN RENOUELEMENT DE MARCHÉ QUI CONCERNE DES CENTAINES DE MILLIERS DE BÉNÉFICIAIRES DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE SÉCURITÉ SOCIALE



PRÈS DE

145 000

SALARIÉS
et leurs familles



ENVIRON

90 000

ANCIENS SALARIÉS
concernés par le régime
plusieurs milliers d'entre eux ont plus de 80 ans



LE NOUVEAU MARCHÉ PRENDRA EFFET LE

1ER JANVIER 2027

: la bascule doit être maîtrisée de bout en bout.

CE QUE LA CFE-CGC EXIGE



**UNE OFFRE VRAIMENT
COMPÉTITIVE**

À garanties égales, les frais de gestion doivent être justifiés. Qualité du service et maîtrise du coût doivent aller ensemble pour préserver durablement le régime.



**UN SERVICE QUI
RÉPOND VRAIMENT**

Des outils numériques performants, oui. Mais aussi un accès humain, qualifié et réellement capable de résoudre les situations complexes, pour les actifs comme pour les anciens salariés.



**DES ENGAGEMENTS,
PAS DES PROMESSES**

Délais, qualité de service, réseau de soins, assistance : ce qui est annoncé doit être mesurable, contrôlé et assorti de conséquences réelles si les engagements ne sont pas tenus.

1ER JANVIER 2027 : ZÉRO RUPTURE DE DROITS | PAS D'AUGMENTATION DE COTISATIONS

La CFE-CGC sera particulièrement vigilante sur la continuité réelle des droits et des services.



AFFILIATION COMPLÈTE

aucun bénéficiaire laissé de côté



CONTINUITÉ DES REMBOURSEMENTS

sans rupture de prise en charge



TIERS PAYANT OPÉRATIONNEL

sans interruption au moment de la bascule



HISTORIQUE ET DONNÉES SÉCURISÉS

une reprise fiable, notamment pour les anciens salariés

CFE-CGC TOUJOURS VIGILANTE

Une complémentaire santé ne se juge pas sur des promesses, mais sur des résultats.



PROTÉGER VOS DROITS



MAÎTRISER LE RÉGIME



GARANTIR LE SERVICE

securitesociale@cfcgc.fr